

## Travaux de construction du pipeline : c'est pour bientôt



Ultramar compte amorcer les travaux de construction du pipeline dès le début de l'été 2011. Avant de procéder à la première pelletée de terre, Ultramar s'assurera d'avoir obtenu l'ensemble des permis nécessaires provenant des municipalités situées le long du tracé. Il ne reste que quelques permis à obtenir. Toutefois, la conformité du projet sur l'ensemble du territoire est déjà acquise. Les propriétaires seront informés du début des travaux du pipeline ainsi que des activités dans leurs secteurs respectifs. Ces travaux consisteront notamment à l'exécution des activités suivantes:

- protection du sol arable;
- excavation, soudure et mise en place de la conduite ainsi que le remblayage;
- traversées d'obstacles;
- remise en état, essais hydrostatiques et inspections internes;
- suivi technique et surveillance environnementale.

## Création d'un fonds d'aménagement forestier

Ultramar est fière d'annoncer qu'elle s'est entendue avec l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) et la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) afin de créer le Fonds d'aménagement forestier durable en lien avec la construction du Pipeline Saint-Laurent.

Le Fonds permettra aux propriétaires forestiers touchés par le passage du pipeline de disposer de 1,5 million de dollars sur cinq ans afin d'aménager les autres portions de leur boisé.

Il s'agit d'une première entente du genre avec un gestionnaire d'emprise d'intérêt public sur le territoire de la forêt privée. Cet accord s'ajoute à l'entente-cadre conclue en 2006 entre Ultramar et l'UPA qui balise notamment les relations avec les producteurs agricoles et forestiers touchés par le projet. À ce sujet, un communiqué de presse a été émis le 29 mars dernier.

## Déboisement des servitudes et des aires de travail

Sous la supervision de Jean Baron, directeur de construction, le déboisement des servitudes et des aires de travail s'est déroulé de janvier à mars inclusivement. À ce jour, plus de 97% des surfaces concernées ont été déboisées, en respectant les demandes des propriétaires et l'échéancier établi par Ultramar. Normalement, l'ensemble des travaux de déboisement sera terminé d'ici le début des travaux de construction du pipeline.

## Formation de trois comités de liaison

Afin de maintenir des communications et des relations harmonieuses avec les propriétaires des terrains en cause, la population et les municipalités touchées par le projet Pipeline Saint-Laurent, Ultramar achève la formation de trois comités de liaison. Ces comités seront des forums d'information et d'échanges pour connaître les perceptions et les préoccupations des propriétaires et des autres représentants du milieu quant aux activités liées à l'exécution du projet. Ultramar maintiendra des liens étroits avec les intervenants et pourra adapter, au besoin, ses pratiques afin de répondre aux attentes de la collectivité. **(suite à la page suivante)**

**notre énergie**  
**à votre service**

## Formation de trois comités de liaison (suite de la page précédente)

Les discussions des comités porteront sur les mesures de prévention et d'urgence, sur l'avancement des travaux ainsi que sur les enjeux reliés à l'exécution de ces derniers.

Entre autres, les membres des comités s'acquitteront des tâches suivantes :

- faire part de leurs opinions et recommandations sur les travaux en cours, de même que sur les mesures de sécurité et de contrôle en matière d'environnement;
- se faire l'écho des préoccupations et des commentaires du milieu;
- transmettre les renseignements obtenus aux citoyens et aux représentants d'organismes concernés;
- assurer le suivi de la mise en œuvre des ententes entre Ultramar et les partenaires du milieu;
- échanger sur les meilleurs moyens de transmettre l'information.

Les comités seront composés de représentants des propriétaires, des MRC et des municipalités concernées, d'Ultramar et d'un animateur. Ce dernier sera chargé de la bonne marche des travaux des comités et dirigera les rencontres. Les comités de liaison seront représentatifs de la réalité sociogéographique des milieux traversés par le pipeline et couvriront les régions administratives suivantes :

- Chaudière-Appalaches (secteur ouest);
- Centre du Québec;
- Montérégie Est.

## Ultramar s'est entendue avec plus de 98% des propriétaires

Presque tous les propriétaires situés le long du tracé du pipeline ont maintenant signé une entente avec Ultramar. Sur un total de 689 dossiers, Ultramar a dû procéder à la prise de possession légale, conformément aux modalités du Tribunal administratif du Québec pour 13 propriétés. Le pourcentage des propriétaires qui ont signé une entente avec Ultramar atteint actuellement 98%. Ultramar valorise les relations avec les propriétaires concernés et tient à les assurer qu'elle restera attentive à leurs préoccupations. L'équipe des agents de liaison, sous la supervision de monsieur Roger Leclerc, continuera à communiquer avec ces derniers tout au long du processus de construction.



Depuis le début du mois de mars, Ultramar a commencé à transmettre les conventions de droit de propriété superficière et de servitude aux notaires identifiés par les propriétaires. Ceci était initialement prévu pour le début de l'année 2011. Ce décalage est lié à la signature d'une entente complémentaire entre Ultramar et l'apPAF (l'Association des propriétaires privés agricoles, acéricoles et forestiers) en janvier, puis d'une révision de l'entente UPA – Ultramar en février dernier. Conformément à ses engagements, Ultramar a préféré reporter de quelques mois l'envoi des documents chez les notaires afin que tous les propriétaires de terres agricoles et forestières puissent être traités équitablement.

Ultramar espère néanmoins avoir terminé et signé la majorité des actes notariés requis d'ici l'été prochain. Il est à noter que les paiements d'intérêt continueront de s'appliquer jusqu'à la date à laquelle l'acte sera disponible pour signature. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro suivant : **1 877 323-0363** ou par courriel à **info@pipelinesaintlaurent.ca**.

## Un nouveau visage pour le site Internet Pipeline Saint-Laurent

Le site Internet Pipeline Saint-Laurent fait peau neuve et une nouvelle image a été créée afin d'adapter l'information à l'avancement des travaux du projet.

Dès la fin mai, le site

**www.pipelinesaintlaurent.ca**

se verra plus convivial et axé davantage sur la communication de l'information concernant le déroulement des travaux de construction du pipeline. En plus des rubriques habituelles regroupant le bulletin d'information, la salle de presse et la foire aux questions, Ultramar y intégrera de l'information sur la sécurité durant les travaux, le calendrier de réalisation ainsi que des photos et vidéos des différentes phases de la construction du pipeline.

Pour en savoir plus sur le projet Pipeline Saint-Laurent ou pour communiquer avec nous :

**www.pipelinesaintlaurent.ca**  
**info@pipelinesaintlaurent.ca**  
Ligne info **1 877 323-0363**

**Pipeline Saint-Laurent**  
2200, avenue McGill College  
Montréal, QC H3A 3L3

